



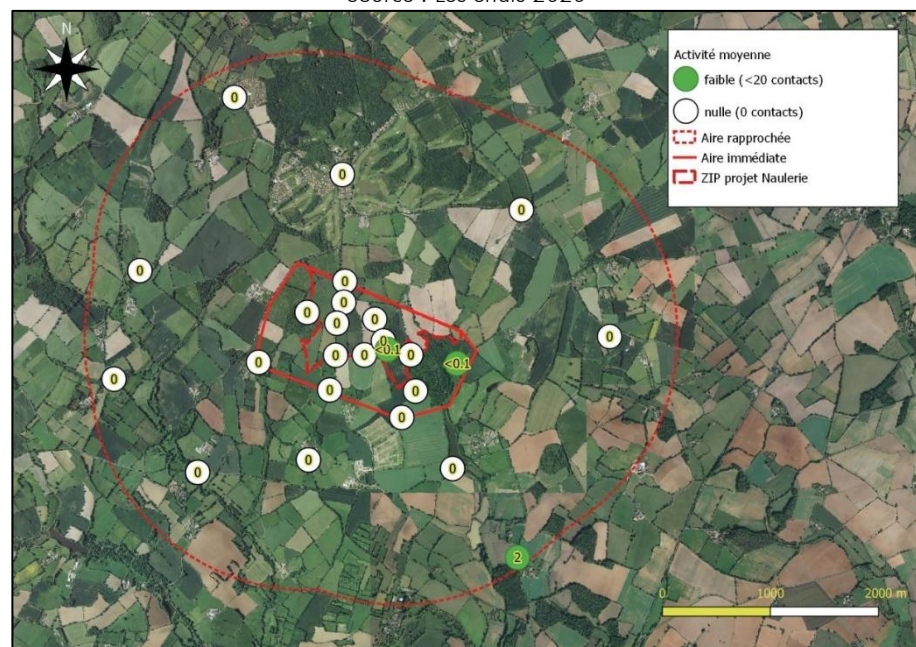
Les **2 espèces d'intérêt faible à moyen** sont les suivantes :

- **La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)**

L'espèce est d'importance secondaire. Elle exploite l'ensemble du site, avec une saisonnalité assez marquée (printemps). Les gîtes d'été les plus proches se trouvent sur les communes de Vasles et de Coutières (79), et de Jazeneuil et Lusignan (86), à environ 10 et 15 km du projet. Des gîtes de transit ont été signalés sur les communes de Vasles (5 km), Vausseroux (7 km) et Saint-Martin-du-Fouilloux 9 km du projet.

Illustration 55 : Activité de Sérotine commune sur la zone d'étude (moyenne annuelle)

Source : Les Snats 2020

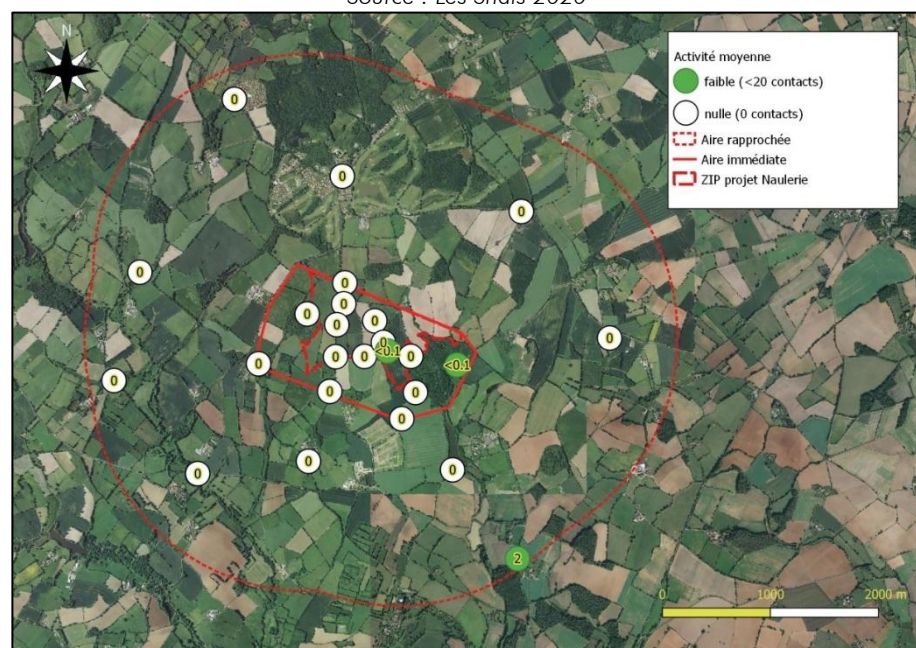


- **La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)**

Il s'agit d'une espèce dominante, exploitant l'ensemble du site, avec une activité plus marquée sur les habitats aquatiques et sur les haies bocagères les mieux conservées. Sa présence est plus significative au printemps et en début d'été, et moindre à l'automne. Des gîtes de reproduction ont été signalés à Vasles et Coutières (4-5 km du site). Plusieurs gîtes de transit se trouvent sur les communes de Vasles, Vausseroux et Fomperron et des gîtes d'hivernage ont été recensés sur la commune de Ménigoute.

Illustration 56 : Activité de Sérotine commune sur la zone d'étude (moyenne annuelle)

Source : Les Snats 2020



### 3.1.6. Conclusion

L'étude du peuplement de chiroptères s'est appuyée sur une analyse bibliographique préalable, complétée par une prospection de la zone d'étude et de ses abords pour rechercher d'éventuels gîtes, et apprécier l'intérêt des habitats pour l'activité de chasse et pour les déplacements des chauves-souris. À partir de cette phase de pré-étude, un plan d'échantillonnage a été conçu en retenant les points d'écoutes qui apparaissaient comme étant les plus favorables pour détecter l'activité des chauves-souris, tout en gardant une couverture satisfaisante de l'ensemble de l'aire d'étude.

Les prospections de terrain se sont ensuite déroulées sur l'ensemble de la période d'activité des chiroptères, entre le mois de mars et la fin octobre 2019. 12 soirées d'études ont été effectuées au total en associant des points d'écoutes actifs et passifs avec un suivi en continu de l'activité au niveau d'un point central de l'aire d'étude. L'ensemble du dispositif d'étude des chiroptères a permis d'étudier de façon détaillée la composition du peuplement de chauves-souris, la répartition des espèces au sein des aires d'études immédiates et rapprochées et les distributions saisonnières et nyctémérales de l'activité.

Au total, 36 176 contacts de chiroptères qui ont été recueillis, pour une durée globale d'enregistrement, toutes techniques confondues, de 1656 heures. 18 espèces ont été identifiées sur l'ensemble du site. Le peuplement de chauves-souris comprend une espèce largement dominante (la Pipistrelle commune), qui cumule 82% du nombre total de contacts, et 2 espèces secondaires (Pipistrelle de Kuhl et Sérotine commune), qui totalisent respectivement 8% et 3% des contacts, les 6% restant étant partagés parmi les 15 autres espèces, qui ont donc un caractère plus ou moins occasionnel sur le site.

Sur le plan patrimonial, 6 espèces relèvent de l'annexe 2 de la Directive Habitats (intérêt communautaire) et 10 autres sont classées déterminantes pour les Znieff en Poitou-Charentes (enjeu conservatoire régional), les deux dernières étant des espèces anthropophiles communes dans la région. L'activité des chiroptères est surtout concentrée autour des quelques habitats aquatiques du site (mare de la Naulerie, étang du Marconnay sur l'aire rapprochée) et le long des structures bocagères les mieux conservées (axe central et bordure sud de l'aire immédiate). Elle est plus faible au niveau des principaux boisements du site, mais ces derniers hébergent, en revanche, une diversité d'espèces plus importante.

Globalement, ces résultats sont comparables à ceux obtenus sur d'autres projets éoliens dans la région, en termes d'activité moyenne et de composition du cortège de chiroptères. La richesse spécifique du peuplement (18 espèces) peut paraître un peu élevée en comparaison d'autres sites, mais résulte d'une pression d'observation particulièrement forte (plus de 1600 heures d'enregistrement dans des secteurs favorables aux chiroptères), et comporte plusieurs espèces à caractère accidentel sur le site (9 chiroptères avec moins de 100 contacts pour l'ensemble du suivi).

L'analyse détaillée des résultats a également permis de préciser les comportements et les modalités d'exploitation du site par les différentes espèces de chiroptères. Les principales caractéristiques des populations de chauves-souris fréquentant la zone d'étude sont résumées ci-dessous.

Espèce	Importance relative (% total contacts)	Saisonnalité*	Gîte le plus proche	Appréciation qualitative des populations
<b>Pipistrelle commune</b>	82.30%		4km	Espèce dominante, exploitant l'ensemble du site, à activité plus marquée sur les plans d'eau et le long des structures bocagères les mieux conservées (centre et sud de l'aire immédiate).
<b>Pipistrelle de Kuhl</b>	7.90%		5km	Espèce secondaire exploitant l'ensemble de l'aire d'étude, avec des zones de chasse préférentielles sur les secteurs bocagers bien conservés et/ou proches des zones urbanisées
<b>Sérotine commune</b>	3.10%		5km	Espèce d'importance secondaire, exploitant l'ensemble du site, avec une saisonnalité assez marquée (printemps)

Espèce	Importance relative (% total contacts)	Saisonnalité*	Gîte le plus proche	Appréciation qualitative des populations
Noctule commune	1.40%		12km	Espèce à comportement migratoire sur les aires d'études immédiates et rapprochées, principalement détectée en période de transit (printemps et automne)
Barbastelle d'Europe	1.30%		5km	Espèce régulière ; activité faible et diffuse sur l'aire immédiate, plus localisée sur l'aire rapprochée. Saisonnalité assez marquée, indiquant une majorité d'individus en transit ou hivernants
Noctule de Leisler	1.20%		?	Espèce à comportement migratoire, répartition principalement autour des principaux habitats forestiers du site
Murin de Daubenton	1.00%		5-6km	Espèce régulière bien que peu abondante, exploitant l'ensemble du périmètre de façon plutôt diffuse
Oreillard gris	0.40%		?	Espèce à caractère occasionnel, à activité plus importante en été (juillet à septembre)
Murin à oreilles échanquées	0.40%		15km	Espèce occasionnelle, mais susceptible d'effectuer des épisodes de chasse plus ou moins intense, surtout en été.
Murin d'Alcathoe	0.30%		?	Espèce occasionnelle, principalement détectée au niveau du bois de la Vergne, à saisonnalité assez marquée (été)
Grand Murin	0.20%		1km	Espèce régulière mais de très faible fréquence, notée principalement au niveau du mât de la Naulerie
Murin à moustaches	0.10%		10km	Espèce très occasionnelle, uniquement détectée au niveau du bois de la Vergne, et seulement en été
Petit rhinolophe	0.10%		1km	Espèce occasionnelle mais plus fréquente en période de transit printanier, surtout cantonnée aux secteurs boisés
Murin de Natterer	<0.1%		5km ?	Espèce à caractère très saisonnier sur le site, principalement détecté dans la partie centrale de l'aire immédiate
Murin de Bechstein	<0.1%		?	Espèce très occasionnelle, détectée surtout en fin de nuit
Grand rhinolophe	<0.1%		1km	Espèce occasionnelle, de très faible fréquence, répartition préférentiellement le long des structures boisées importantes, à activité saisonnière (optimum printanier)
Oreillard roux	<0.1%		5km	Espèce à caractère très occasionnel, à répartition diffuse sur le site
Pipistrelle groupe Kuhl/ Nathusius	<0.1%		?	Espèce de statut mal connu, à caractère très occasionnel, avec l'essentiel des contacts en périodes de transit printanier et automnal

À l'échelle de l'aire d'étude immédiate, l'analyse des données d'activité permet de hiérarchiser le territoire du projet en fonction de l'intérêt des habitats pour les chiroptères. Trois grands types d'habitats ressortent ainsi de l'analyse :

- Les mares et étangs, même de petite taille, qui constituent des spots de chasse particulièrement fréquentés par les chiroptères (en particulier par la Pipistrelle commune) ;
- Les principaux boisements du site (bois de la Vergne et bois du Gain), moins significatifs en termes de niveaux d'activités, mais d'importance qualitative car regroupant l'essentiel de la diversité spécifique des chiroptères ;
- Les portions de haies les mieux conservées, sur lesquelles une activité « forte » (moyenne de 61 à 250 contacts par heure) a été notée en 2019. Elles sont localisées principalement le long de la route qui relie Les Forges à Sanxay, et le long de la bordure sud-est de l'aire d'étude, en continuité du bois de la Vergne. Il s'agit dans la plupart des cas de doubles haies, formant une sorte de micro-corridor local particulièrement favorable à l'activité de chasse des chiroptères, et offrant une bonne protection lors des déplacements de chauves-souris, quelle que soit la direction du vent.

Ces trois grands types d'habitats ont été cartographiés en leur attribuant des zones tampons progressives de 10, 50 et 100 mètres pour les mares et étangs, qui sont très localisés, et de 50, 100 et 200 mètres pour les boisements et les doubles haies. Les zones tampons ainsi délimitées permettent d'isoler les secteurs à enjeux respectivement forts, modérés et faibles au sein de l'aire d'étude. Par différence, les zones les plus favorables en fonction des niveaux d'enjeux pour les chiroptères ont été cartographiées de façon à orienter le choix des implantations sur les zones de moindres impacts potentiels.

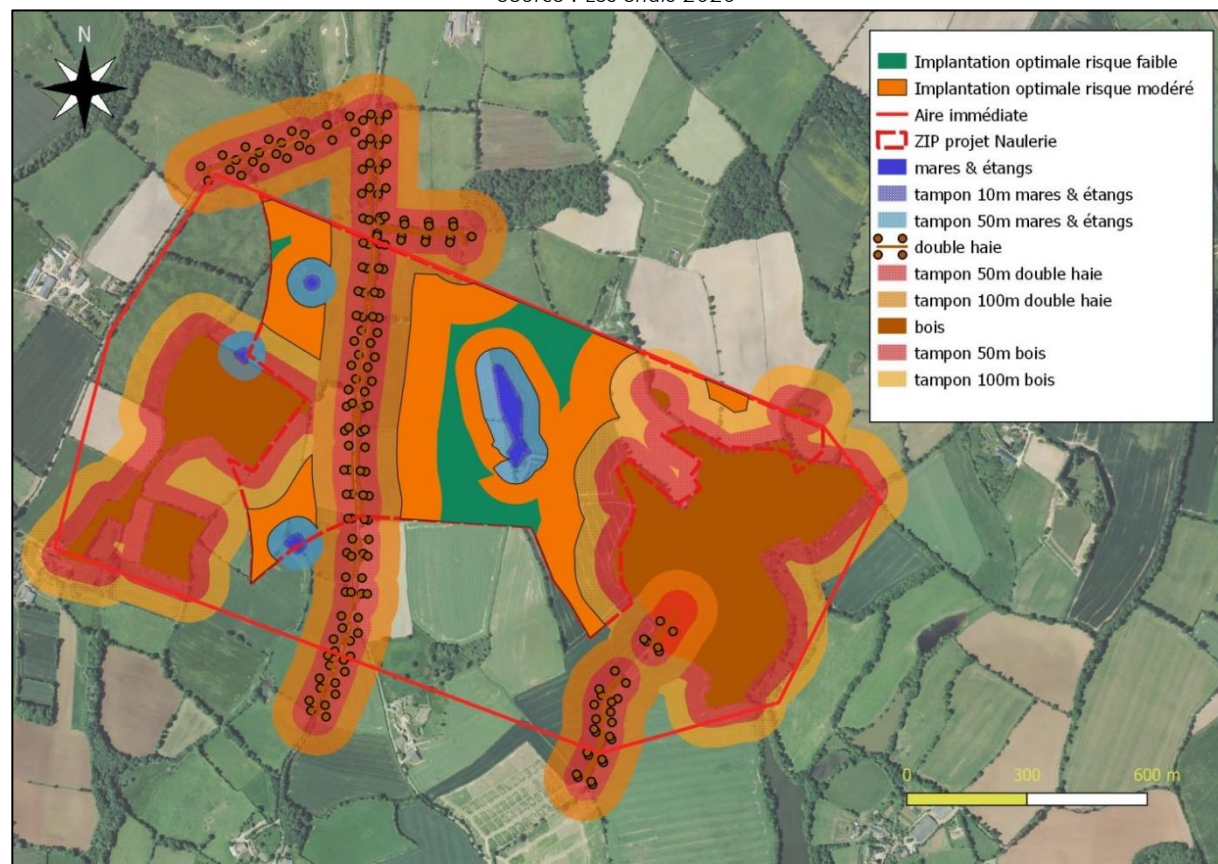
Illustration 57 : Délimitation des zones optimales d'implantation avec un risque faible pour les chiroptères

Source : Les Snats 2020



Illustration 58 : Délimitation des zones optimales d'implantation avec un risque modéré pour les chiroptères

Source : Les Snats 2020



Les trois zones d'implantation potentielle correspondant aux trois niveaux de sensibilité pour les chiroptères (faible, modéré, fort) sont reportées sur la carte ci-dessous.

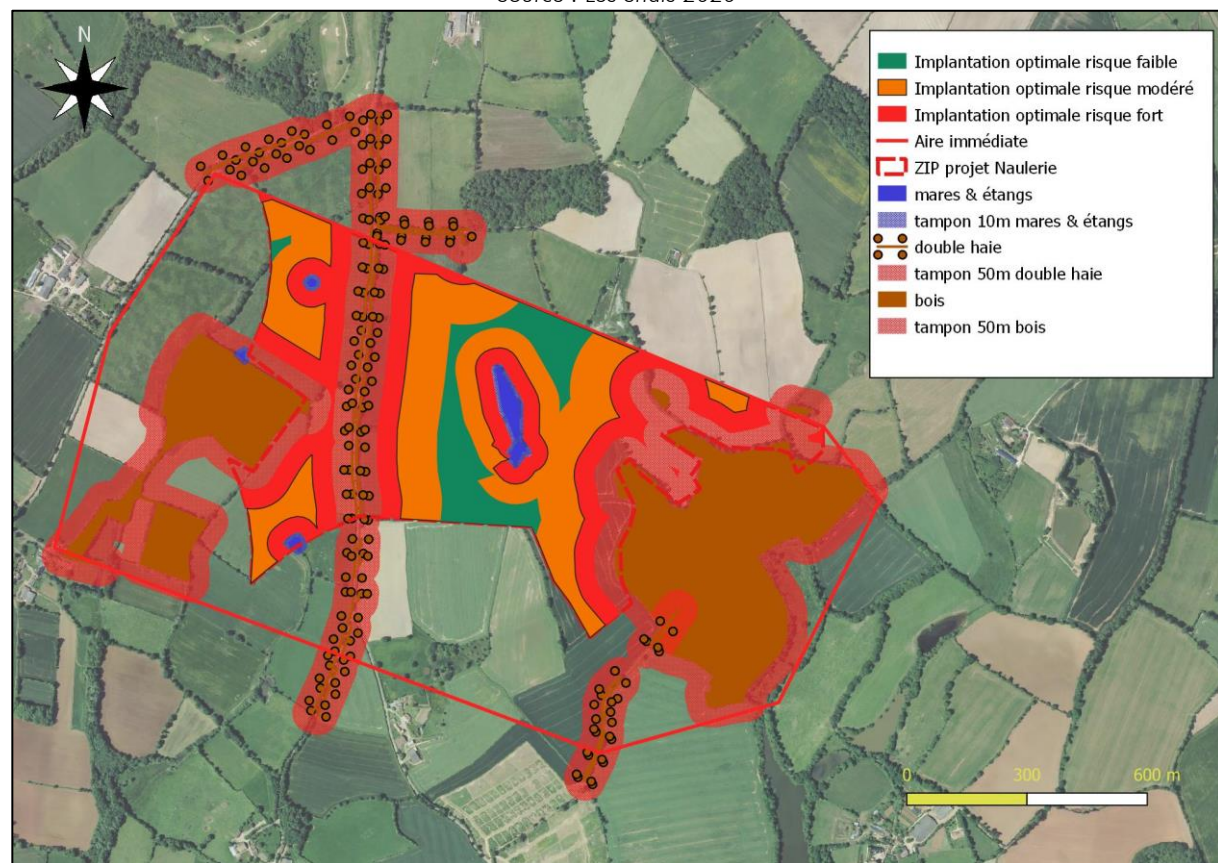
Illustration 60 : Zones d'implantation potentielle en fonction du niveau d'enjeu pour les chiroptères

Source : Les Snats 2020



Illustration 59 : délimitation des zones optimales d'implantation avec un risque fort pour les chiroptères

Source : Les Snats 2020



**A RETENIR**

18 espèces de chauves-souris ont été recensées sur l'aire immédiate. Le peuplement comprend une espèce principale (Pipistrelle commune), deux espèces secondaires (Pipistrelle de Kuhl et Sérotine commune), les 15 autres espèces ayant un caractère plus ou moins occasionnel sur le site.

Parmi ces 18 espèces, 6 espèces relèvent de l'annexe 2 de la Directive Habitats et 10 autres sont classées déterminantes pour les Znieff en Poitou-Charentes.

Les trois principaux habitats pour les chiroptères sont :

- Les mares et étangs ;
- Les principaux boisements du site ;
- Les portions de haies les mieux conservées.

## 3.2. Etude avifaune

### 3.2.1. Caractéristiques générales du peuplement

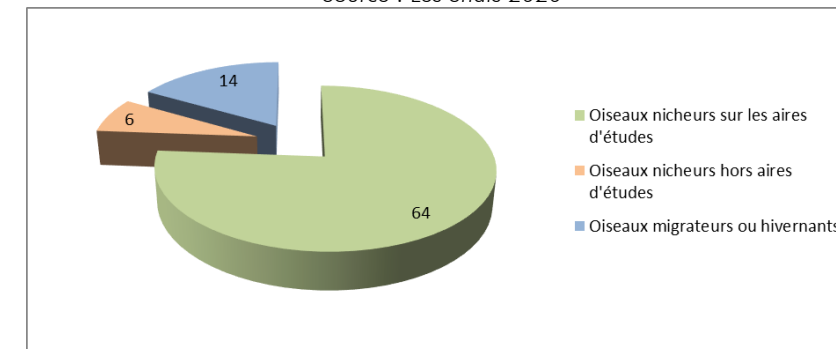
84 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site au cours des différentes campagnes de terrain, dont 79 sur l'aire immédiate, et 60 au niveau de l'aire rapprochée.

Parmi les premières, 50 ont niché sur l'aire immédiate, 16 ont été notées en période de reproduction mais non nicheuses, et 12 autres sont uniquement migratrices ou hivernantes.

En prenant en compte l'ensemble du peuplement de la zone d'étude (aires immédiates et rapprochées), 64 espèces ont un statut d'oiseau nicheur à l'échelle du site, 6 sont présents en période de nidification mais se reproduisent en dehors des limites des aires d'études, et 14 ont un statut de migrateurs ou d'hivernants.

Illustration 18 : Statut des oiseaux recensés sur l'ensemble de site (aires immédiates et rapprochées)

Source : Les Snats 2020



Ces résultats sont globalement comparables à ceux obtenus sur d'autres projets éoliens dans la région.

### 3.2.2. Oiseaux nicheurs sur la zone du projet

#### A. Analyse du peuplement

70 espèces ont été inventoriées en période de reproduction sur l'ensemble du site dont 50 nicheuses dans les limites de la zone du projet (aire immédiate).

Le cortège d'oiseaux liés aux milieux semi-ouverts, comportant des strates arbustives à arborées, renferme les espèces les plus fréquemment rencontrées, ce qui indique le rôle important que joue les structures boisées.

Les oiseaux inféodés aux espaces cultivés ou plus ou moins rudéralisés sont moins fréquents. Les oiseaux liés au bâti sont peu représentés sur l'aire immédiate, de même que les espèces inféodées aux zones humides.

En prenant en compte les relevés EFP effectués sur l'aire rapprochée, quelques espèces supplémentaires ont été notées, inféodées à des milieux palustres ou à des zones urbanisées, mais sans modification importante de la composition du peuplement.

## B. Intérêt patrimonial

Les 70 espèces rencontrées sur le site ont été catégorisées selon trois niveaux de sensibilité patrimoniale (en fonction des statuts de protection et des statuts de reproduction). Ainsi,

- 5 espèces présentent un intérêt patrimonial **fort à très fort** : ces espèces correspondent à des oiseaux inscrits à l'annexe 1 de la Directive Européenne et se reproduisant sur le site (aire immédiate) ou à proximité (aire rapprochée) ;
- 3 espèces ont un intérêt patrimonial **moyen à fort** : il s'agit d'oiseaux rares ou assez rares à l'échelle régionale, ou classés déterminants pour les Znieff en période de reproduction (intérêt patrimonial d'échelle régionale) et nicheurs sur le site ou ses proches abords ;
- 25 espèces ont un intérêt patrimonial **faible à moyen** : il s'agit d'espèces communes ou assez communes à l'échelle régionale, mais dont les populations ont sensiblement diminué au cours de ces dernières décennies, motivant ainsi leur inscription sur les listes rouges nationales ou régionales ;
- Les autres espèces inventoriées ne présentent pas d'intérêt particulier.

Le tableau ci-dessous donne la liste des 70 espèces nicheuses au sein de la zone d'étude (au sens large) avec leurs statuts de raretés.

Nom français	Statut Aire immédiate	Statut Aire rapprochée	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR France	Dir Ois	LR Monde
Accenteur mouchet	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Alouette des champs	N	N	TN	C		VU		NT	O22	LC
Alouette lulu	N	N	AN	AC	1	NT	3	LC	O1	LC
Bergeronnette grise	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Bouscarle de Cetti	S	N	R	AC	1	LC	3	NT		LC
Bruant jaune	N	N	TN	C		NT	3	VU		LC
Bruant zizi	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Buse variable	N		AN	AC		LC	3	LC		LC
Caille des blés	N		AN	AC	1	VU		LC	O22	LC
Canard colvert	N	N	AN	AC	H(200)	LC		LC	O21-O31	LC
Chardonneret élégant	N	N	TN	C		NT	3	VU		LC
Choucas des tours	S	N	N	AC		NT	3	LC	O22	LC
Chouette chevêche	S	N	PN	AR	1	NT	3	LC		LC
Chouette effraie	S		N	AC		VU	3	LC		LC
Chouette hulotte	N		N	AC		LC	3	LC		LC
Corbeau freux	S	N	N	C		LC		LC	O22	LC
Corneille noire	N	N	TN	C		LC		LC	O22	LC
Coucou gris	N	N	N	AC		LC	3	LC		LC
Épervier d'Europe	N		PN	AC		LC		LC		LC
Étourneau sansonnet	N	N	TN	C		LC		LC	O22	LC
Faisan de Colchide	N	N	AN	IN		DD		LC	O21-O31	LC
Faucon crécerelle	N	N	N	AC		NT	3	NT		LC
Fauvette à tête noire	N	N	TN	C		LC	3	LC		LC
Fauvette grisette	N	N	N	C		NT	3	LC		LC
Geai des chênes	N	N	TN	C		LC		LC	O22	LC
Goéland leucophée	S			R		VU	3	LC		LC
Grand Cormoran	S	S				VU	3	LC		LC
Grimpereau des jardins	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Grive draine	N	N	N	C		NT		LC	O22	LC
Grive musicienne	N	N	N	C		LC		LC	O22	LC
Héron cendré	S	S	PN	AC	1	LC	3	LC		LC
Hibou moyen-duc	N		AN	AC		LC	3	LC		LC
Hirondelle de fenêtre	S	N	N	C		NT	3	NT		LC
Hirondelle rustique	S	N	TN	C		NT	3	NT		LC
Huppe fasciée	S	N	N	AC		LC	3	LC		LC
Hypolaïs polyglotte	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Linotte mélodieuse	N	N	N	C		NT	3	VU		LC

Nom français	Statut Aire immédiate	Statut Aire rapprochée	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR France	Dir Ois	LR Monde
Loriot d'Europe	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Martiné noir	S		TN	C		NT	3	NT		LC
Martin-pêcheur d'Europe	S	N	AN	AR	1	NT	3	VU	O1	LC
Merle noir	N	N	TN	C		LC		LC	O22	LC
Mésange à longue queue	N	N	AN	C		LC	3	LC		LC
Mésange bleue	N	N	TN	C		LC	3	LC		LC
Mésange charbonnière	N	N	TN	C		LC	3	LC		LC
Moineau domestique	N	N	TN	C		NT	3	LC		LC
Mouette rieuse	S		R	R	1	VU	3	NT	O22	LC
Œdicnème criard	S	N	AN	AR	1	NT	3	LC	O1	LC
Perdrix rouge	N	N	AN	SMC		DD		LC	O21-O31	LC
Pic épeiche	N	N	N	AC		LC	3	LC		LC
Pic épeichette	N	N	AN	AC		NT	3	VU		LC
Pic noir	N	N	R	R	1	VU	3	LC	O1	LC
Pic vert	S	N	N	AC		LC	3	LC		LC
Pie bavarde	N	N	TN	C		LC		LC	O22	LC
Pie-grièche écorcheur	N		PN	AR	1	NT	3	NT	O1	LC
Pigeon ramier	N	N	TN	C		LC		LC	O21-O31	LC
Pinson des arbres	N	N	TN	C		LC	3	LC		LC
Pipit des arbres	N	N	AN	C		LC	3	LC		LC
Pouillot véloce	N	N	TN	C		LC	3	LC		LC
Poule-d'eau	N	N	N	AC		NT		LC	O22	LC
Roitelet à triple bandeau	S	N	AR	AC	1	LC	3	LC		LC
Rosignol philomèle	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Rougegorge familier	N	N	N	C		LC	3	LC		LC
Rougequeue à front blanc	N		PN	AC	1	LC	3	LC		LC
Rougequeue noir	S	N	AN	C		LC	3	LC		LC
Sittelle torchepot	N	N	AN	C		LC	3	LC		LC
Tarier pâtre	N	N	N	C		NT	3	NT		LC
Tourterelle des bois	N	N	C	C		VU		VU	O22	VU
Tourterelle turque	S	N	N	C		LC		LC	O22	LC
Troglodyte mignon	N	N	TN	C		LC	3	LC		LC
Verdier d'Europe	N	N	N	C		NT	3	VU		LC

Statut Aires immédiates et rapprochées : N=Nicheur sur l'aire considérée ; S=Nicheur hors de l'aire considérée ; M=Migrateur.

Rareté 79 (d'après GODS, 1995) : TN=Très Nombreux ; N=Nombreux ; AN=Assez Nombreux ; PN=Peu Nombreux ; AC=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Exceptionnel ou Très Rare. Rareté région (échelle expert, inspirée de Jourde et al., 2015 & Rigault & Granger, 1999) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; OC=Occasionnel ; N=introduit/domestique ; SMC=Statut Mal Connu. Znieff (d'après Jourde & Terrisse, 2001) : 1=déterminant en période de reproduction ; H(xx) : déterminant en hiver à partir de seuil d'effectif xx. LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, d'après Dreal PC, 2018) : RE=Disparu au niveau régional ; CR=En danger critique ; EN=En danger ; VU=Vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes ; NE=Non Evalué ; NA=Non Applicable. Statut France : 3 (article 3) : protection totale des individus et des habitats ; 6 : prélèvement soumis à autorisation. LR France (Liste Rouge France, d'après UICN & MNHN, 2016) : CR=En danger critique ; EN=En Danger ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. Dir. Ois. (Directive Oiseaux) : 1=annexe 1 (espèce faisant l'objet de mesures spéciales de conservation) ; 2=annexe 2 (espèce pouvant être chassée) ; 3=annexe 3 (espèce pouvant être commercialisée). LR Monde (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2015, reprise de UICN & MNHN, 2016) : CR=En danger critique ; EN=En danger U=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

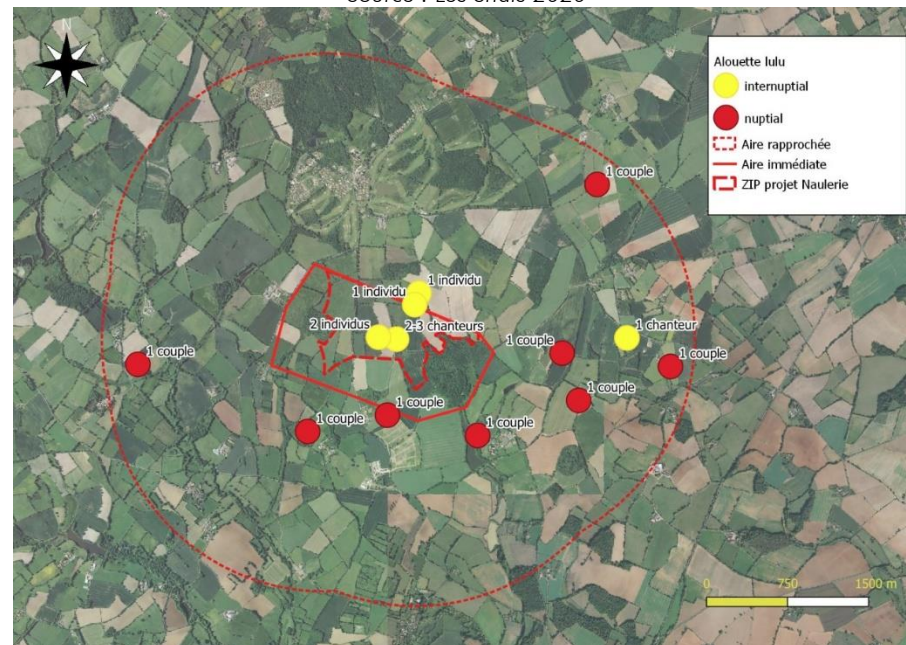
Les 5 espèces de fort à très fort intérêt patrimonial sont présentées ci-après.

- L'Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Sur le site, elle est surtout présente sur les marges sud de l'aire immédiate, avec des effectifs nicheurs qui peuvent être estimés entre 5 et 10 couples dans un rayon de 2 km autour du projet, mais seulement 1 ou 2 couples dans les limites de l'aire immédiate. Elle est également présente en période internuptiale et a été notée à plusieurs reprises au centre et au nord de l'aire immédiate aussi bien en début du printemps qu'à l'automne.

Illustration 61 : Localisation des observations d'Alouette lulu

Source : Les Snats 2020

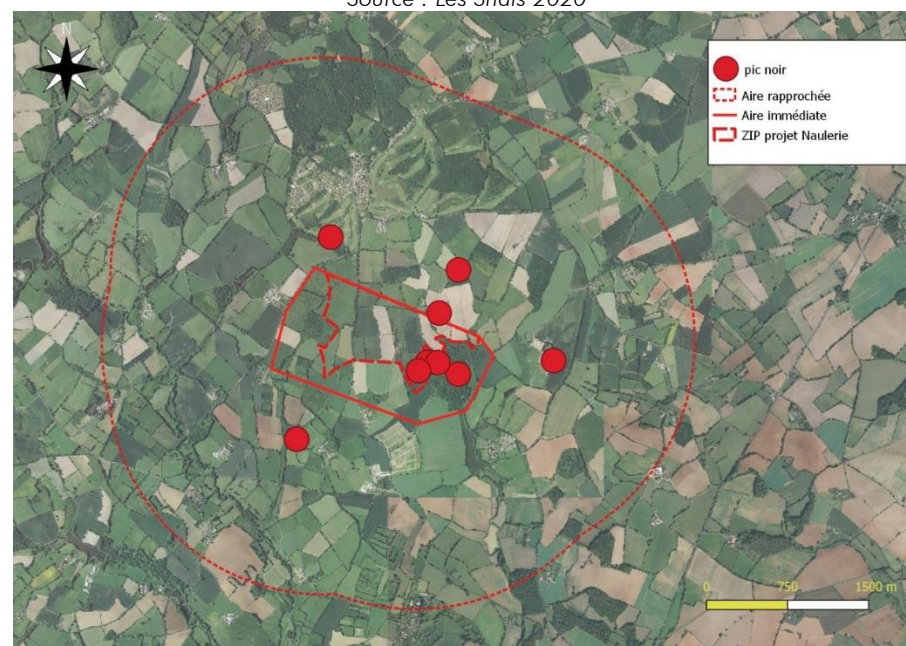


- Le Pic noir (*Dryocopus martius*)

Sur le site, un couple est implanté dans le bois de la Vergne, où il a été noté à plusieurs reprises au cours des différentes campagnes de terrain, et 1 ou 2 autres couples sont présents sur l'aire rapprochée.

Illustration 62 : Localisation des observations de Pic noir

Source : Les Snats 2020

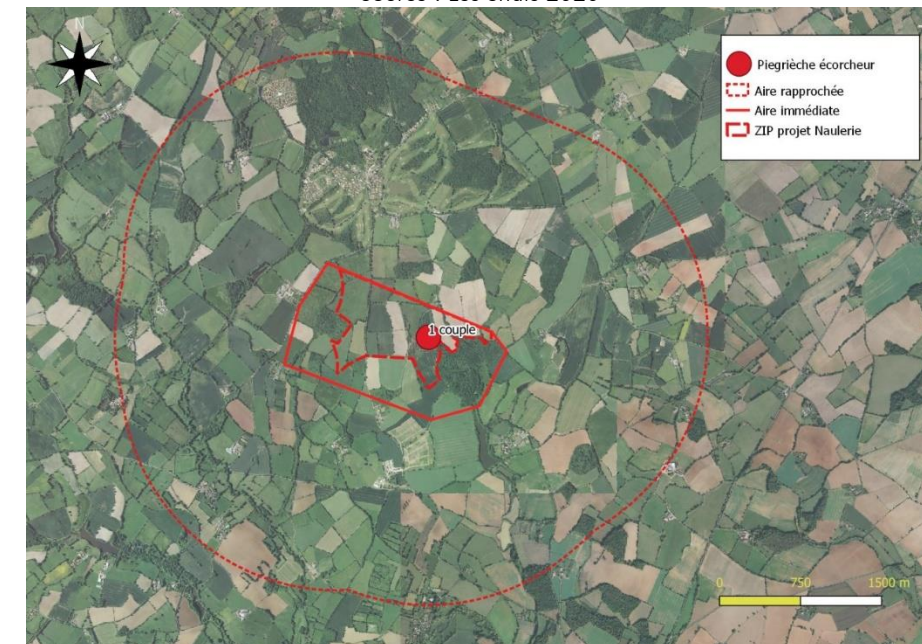


- La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Sur le site, un seul couple a été recensé dans la partie nord-est de l'aire immédiate, non loin des lisières du bois de la Vergne, mais aucun autre couple au sein de l'aire rapprochée.

Illustration 63 : Localisation des observations de Pie-grièche écorcheur

Source : Les Snats 2020

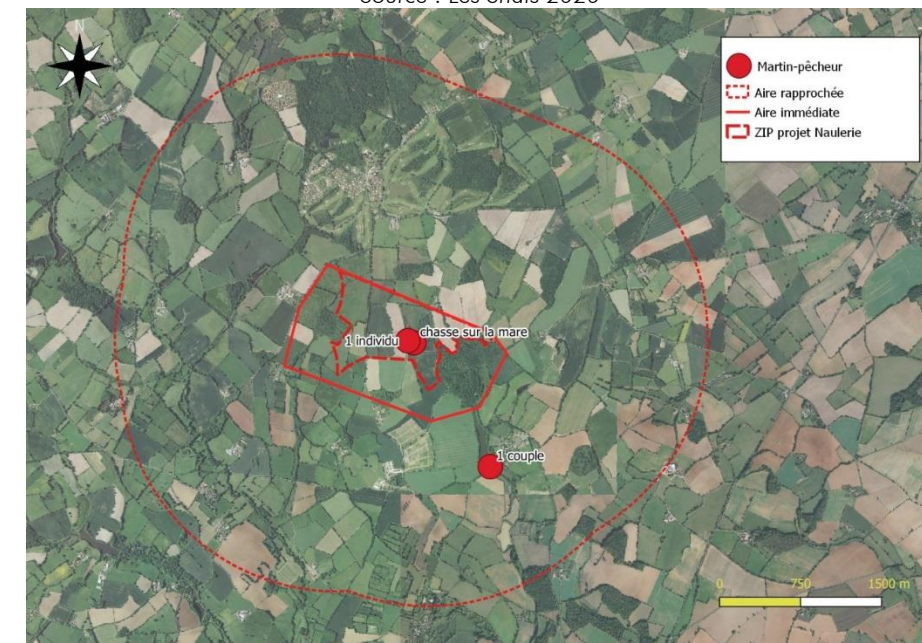


- Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)

Sur le site, le Martin-pêcheur a été observé en chasse autour des plans d'eau de la Naulerie (aire immédiate), mais il ne semble nicher qu'au niveau de l'étang du Marconnay, dans la partie sud-est de l'aire rapprochée (1 couple).

Illustration 64 : Localisation des observations de Martin-pêcheur

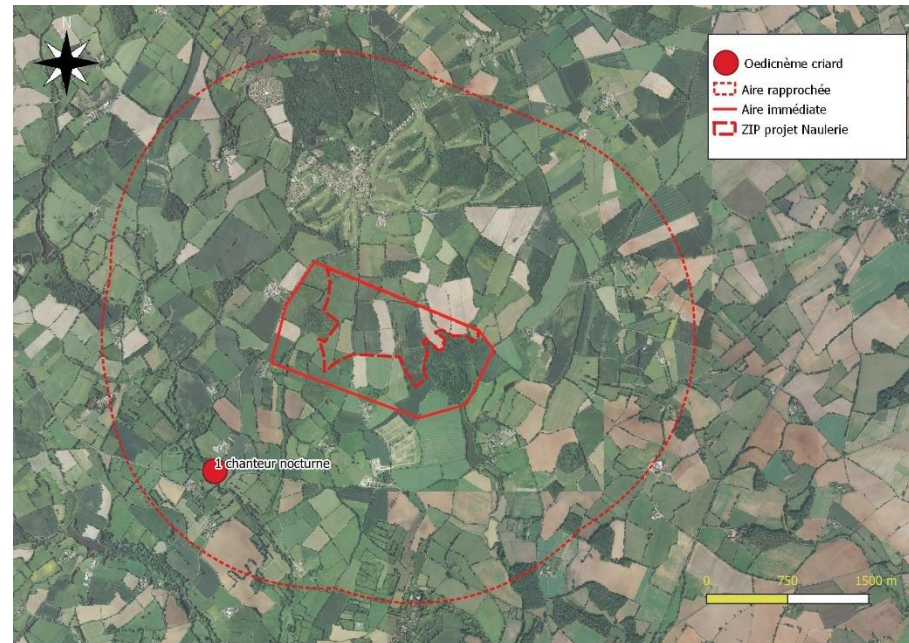
Source : Les Snats 2020



- L'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)

Sur le site, 1 seul contact a été noté pour cette espèce pour l'ensemble du suivi (un chanteur nocturne sur l'aire rapprochée). La date de cette observation (17/04/2019) est compatible avec la période de nidification de l'Œdicnème, le pic des premières pontes ayant généralement lieu vers la fin avril. En revanche, aucun autre contact n'a été recueilli lors des prospections pour les nicheurs (campagnes IPA et EFP), ou lors des séances d'écoutes nocturnes pour les chiroptères. Il s'agit donc d'une espèce très peu représentée à l'échelle du site (aire immédiate et rapprochée), qui n'a fait l'objet d'aucune observation en période internuptiale.

Illustration 65 : Localisation des contacts d'Œdicnème criard sur le site  
Source : Les Snats 2020

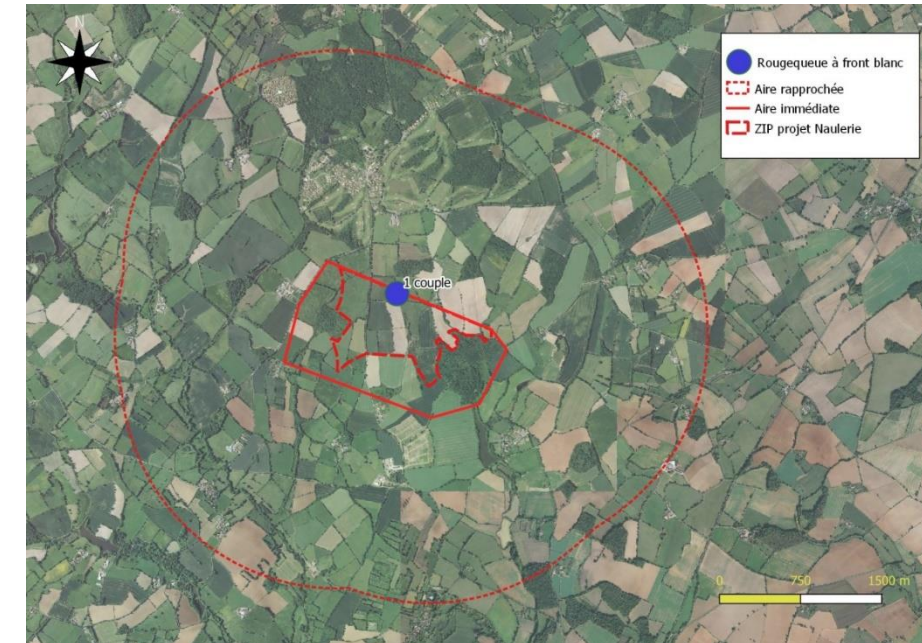


Les 3 espèces d'intérêt patrimonial moyen à fort sont présentées ci-après.

- Le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Sur le site, le Rougequeue à front blanc a été noté le long de la limite nord de l'aire immédiate, dans un secteur regroupant des petits boqueteaux et des haies bocagères composées de grands chênes (un seul couple nicheur).

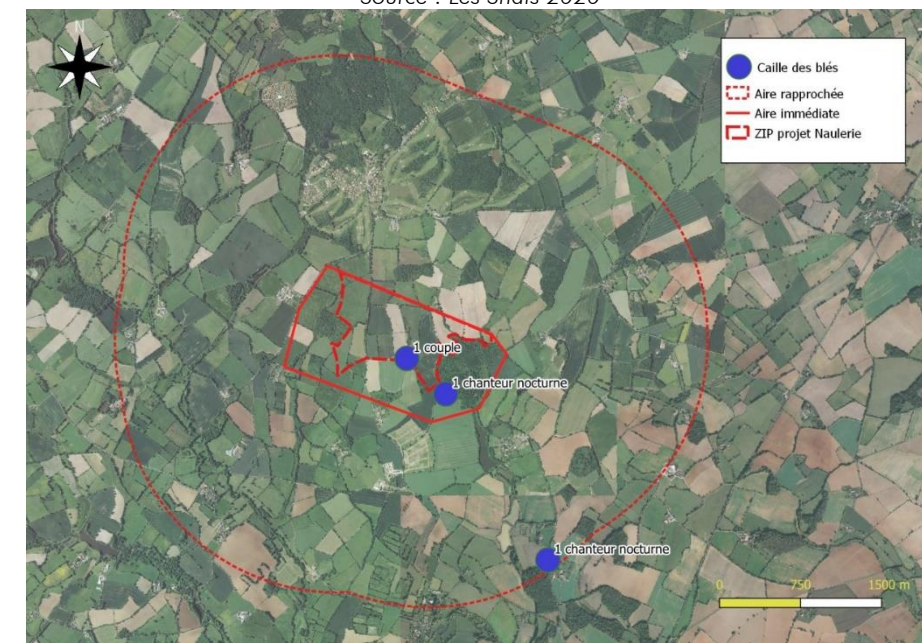
Illustration 66 : Localisation des observations de Rougequeue à front blanc  
Source : Les Snats 2020



- La Caille des blés (*Coturnix coturnix*)

Sur le site, un couple a été noté fin mai dans la partie centre-ouest de l'aire immédiate, avec également un contact nocturne en juillet le long de la lisière du bois de la Vergne, correspondant vraisemblablement au même individu. Un autre contact nocturne a également été noté à l'extrémité sud de l'aire rapprochée, également lors des prospections du mois de juillet. La population globale à l'échelle de l'ensemble de l'aire d'étude peut donc être estimée à deux couples nicheurs.

Illustration 67 : Localisation des observations de Caille des blés  
Source : Les Snats 2020



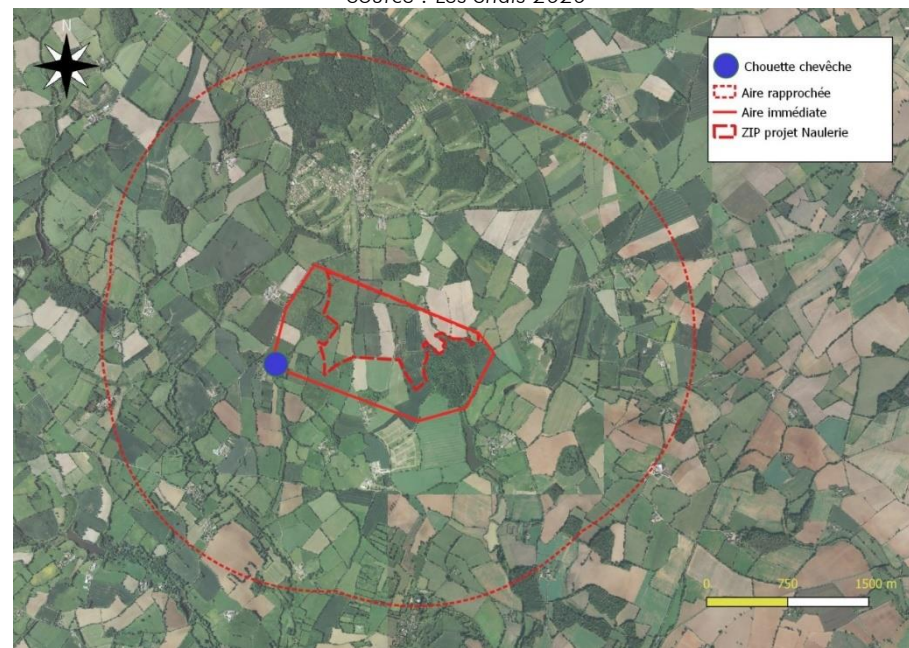


- **La Chouette chevêche (*Athene noctua*)**

Sur le site, elle a été notée tardivement lors des prospections nocturnes du mois de juillet à l'angle sud-ouest de l'aire immédiate, à hauteur du hameau de la Baubertière, où elle est susceptible de nicher.

**Illustration 68 : Localisation des observations de Chouette chevêche**

Source : Les Snats 2020



Enfin, parmi les **25 d'intérêt patrimonial faible à moyen** :

- 13 sont nicheuses sur l'aire d'étude immédiate : l'Alouette des champs (population estimée à 2-5 couples), le Bruant jaune (2-5 couples), le Chardonneret élégant (1-5 couples), l'Épervier d'Europe (1 couple), le Faucon crécerelle (1 couple), la Fauvette grisette (5-10 couples), la Grive draine (1-2 couples), la Linotte mélodieuse (2-5 couples), le Pic épeichette (1 couple), la Poule d'eau (2 couples), le Tarier pâtre (1 couple), la Tourterelle des bois (5 couples) et le Verdier d'Europe (5-10 couples) ;
- Parmi les 12 autres espèces, 8 sont nicheuses au sein de l'aire rapprochée : la Bouscarle de Cetti (1 couple), le Choucas des tours, l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir (1-20 couples chacun), le Moineau domestique (2-10 couples), le Roitelet à triple bandeau (1-5 couples) et la Chouette effraie (1 couple) ;
- Enfin, les 4 dernières espèces correspondent à des oiseaux erratiques au sein de l'aire d'étude (Goéland leucophée, Grand Cormoran, Héron cendré, Mouette rieuse), exploitant le site de façon plus ou moins opportuniste.

### 3.2.3. **Avifaune migratrice et hivernante**

#### A. **Avifaune migratrice**

Les suivis effectués en période de **migration pré-nuptiale** sur l'aire d'étude immédiate ont permis de noter environ 600 individus appartenant à 47 espèces. Parmi celles-ci, le Pinson des arbres (total de 170 individus), le Pipit farlouse (75 individus), l'Hirondelle rustique (61 individus) et le Pigeon ramier (59 individus) présentent les plus forts effectifs, les flux journaliers observés restant relativement faibles.

Aucun passage migratoire à caractère remarquable n'a été noté pendant la période pré-nuptiale. Les dénombrements effectués au cours des trois campagnes de terrain dédiées à l'étude des migrations pré-nuptiales traduisent des flux d'oiseaux très faibles à l'échelle du site.

Les suivis effectués en période de **migration post-nuptiale** ont permis de noter un peu plus de 2 000 oiseaux appartenant à 34 espèces. Les 4 espèces les plus abondantes sont le Pinson des arbres (709 individus), l'Alouette des champs (356 individus), l'Hirondelle rustique (330 individus), et le Pipit farlouse (235 individus), ces quatre espèces totalisant 77% des effectifs recensés en période post-nuptiale. Quelques rapaces ont également été notés (Buse variable, Faucon crécerelle et Épervier d'Europe...). Il s'agit essentiellement d'individus locaux.

Le tableau ci-après donne une estimation des flux d'oiseaux enregistrés lors de la migration postnuptiale pour l'ensemble de l'aire d'étude.

Campagne post-nuptiale	10/09	30/09	17/10	31/10	18/11	Total
Nombre d'oiseaux décomptés	349	195	483	837	250	2114
Durées d'observations	6	6	6	6	6	30
Flux horaires moyens	58/h	33/h	81/h	140/h	42/h	88/h

À l'exception de la campagne de la fin octobre, les nombres d'oiseaux observés correspondent à des flux relativement faibles, généralement inférieurs à 100 oiseaux par heure (moyenne 88/h). Ces flux correspondent principalement à des vols de passereaux, la migration de rapaces ou d'autres grandes espèces telles que les oies et les grues n'ayant pas été notée au-dessus du site.

En résumé, l'avifaune migratrice est surtout représentée par un petit groupe de moins de 10 espèces, qui totalise près de 85% des flux migratoires en période pré- et post-nuptiales : le Pinson des arbres (32%), l'Hirondelle rustique (14%), l'Alouette des champs (14%), le Pipit farlouse (11%), la Linotte mélodieuse (5%), le Pigeon ramier (4%) et l'Étourneau sansonnet (4%) du nombre total d'individus migrants dénombrés (pré- et postnuptiaux).

#### B. **Avifaune hivernante**

Au total, 35 espèces d'oiseaux ont été dénombrées sur le site pendant les deux campagnes hivernales (effectués les 16/12/2019 et 17/01/2020). La richesse spécifique est plutôt faible. Le nombre total d'individus notés lors des prospections hivernales est de 438 individus, les espèces les plus abondantes étant l'Étourneau sansonnet (52 individus), le Pigeon ramier (41 individus), le Pinson des arbres et le Rougegorge familier (32 individus chacun).

Aucun rassemblement important n'a été noté sur le site lors des campagnes hivernales.

En résumé, l'avifaune hivernante reste assez pauvre, tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus, avec un cortège représentatif des zones de bocage plus ou moins dégradé, à faible attrait alimentaire.

### C. Intérêt patrimonial

Aucune des espèces migratrices ou hivernantes observées sur le site n'atteint les effectifs seuils donnés pour les oiseaux déterminants pour les Znieff en Poitou-Charentes. Pour cette composante de l'avifaune, l'intérêt patrimonial est donc uniquement lié au statut de rareté des espèces, avec deux principales catégories :

- **Espèces d'intérêt patrimonial moyen à fort** : oiseaux de l'annexe 1 de la Directive européenne observée en migration ou en hivernage au sein de la zone du projet : **2 espèces**
- **Espèces d'intérêt patrimonial faible à moyen** : oiseaux assez rares à l'échelle régionale, ou ayant un statut d'espèce menacée (liste rouge régionale de 2018, liste rouge nationale de 2016), mais observés uniquement en migration ou en hivernage sur la zone du projet avec des effectifs non déterminants : **11 espèces**.

Le tableau ci-dessous donne la liste des oiseaux ayant un statut de migrateurs ou d'hivernants sur le site, avec leurs statuts de protection aux différentes échelles géographiques.

Nom français	Hivernant	Migrateur	Rareté 79	Rareté région	Znieff	Znieff mig	LR Région	Statut France	LR France	Dir Ois	LR Monde
Bergeronnette printanière		M	TR	AC	1		LC	3	LC		LC
Bruant des roseaux		M	PN	AC	1		EN	3	EN		LC
Chevalier culblanc	H	M						3			
Chevalier guignette		M	TR	TR			CR	3	NT		LC
Grande Aigrette	H	M				X	NA	3	NT	O1	LC
Hirondelle de rivage		M	TR	AC	1		NT	3	LC		LC
Pipit farlouse	H	M	TR	R	1		EN	3	VU		NT
Pluvier doré	H	M				200				O1	
Pouillot fitis		M		R	1		CR	3	NT		LC
Sarcelle d'hiver	H	M	TR	R	1	80	EN		VU	O2-O3	LC
Traquet tarier		M		R	1		CR	3	VU		LC
Traquet motteux		M	TR	R	1		EN	3	NT		LC
Vanneau huppé	H	M	PN	AR	1	200	VU		NT	O2	NT

**Rareté 79** (d'après GODS, 1995) : TN=Très Nombreux ; N=Nombreux ; AN=Assez Nombreux ; PN=Peu Nombreux ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Exceptionnel ou Très Rare. **Rareté région** (échelle expert, inspirée de Jourde et al., 2015 & Rigault & Granger, 1999) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; OC=Occasionnel ; N=introduit/domestique ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff** (d'après Jourde & Terrisse, 2001) : 1=déterminant. **Znieff mig** (espèce déterminante en migration et/ou hivernage à partir des seuils indiqués ; Jourde & Terrisse, 2001). **LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, d'après Dreal PC, 2018)** : CR=Danger Critique ; E=En danger ; VU=Vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes ; NE=Non Evalué ; NA=Non Applicable. **Statut France** : 3 (article 3) : protection totale des individus et des habitats ; 6 : prélèvement soumis à autorisation. **LR France (Liste Rouge France, d'après UICN & MNHN, 2016)** : EN=En Danger ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Dir. Ois. (Directive Oiseaux)** : 1=annexe 1 (espèce faisant l'objet de mesures spéciales de conservation) ; 2=annexe 2 (espèce pouvant être chassée) ; 3=annexe 3 (espèce pouvant être commercialisée). **LR Monde (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2015, reprise de UICN & MNHN, 2016)** : VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial : **En rouge=fort à très fort**    **En bleu=moyen à fort**    **En vert=faible à moyen**

Les **2 espèces d'intérêt patrimonial moyen à fort** sont présentées ci-après.

- **Le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)**

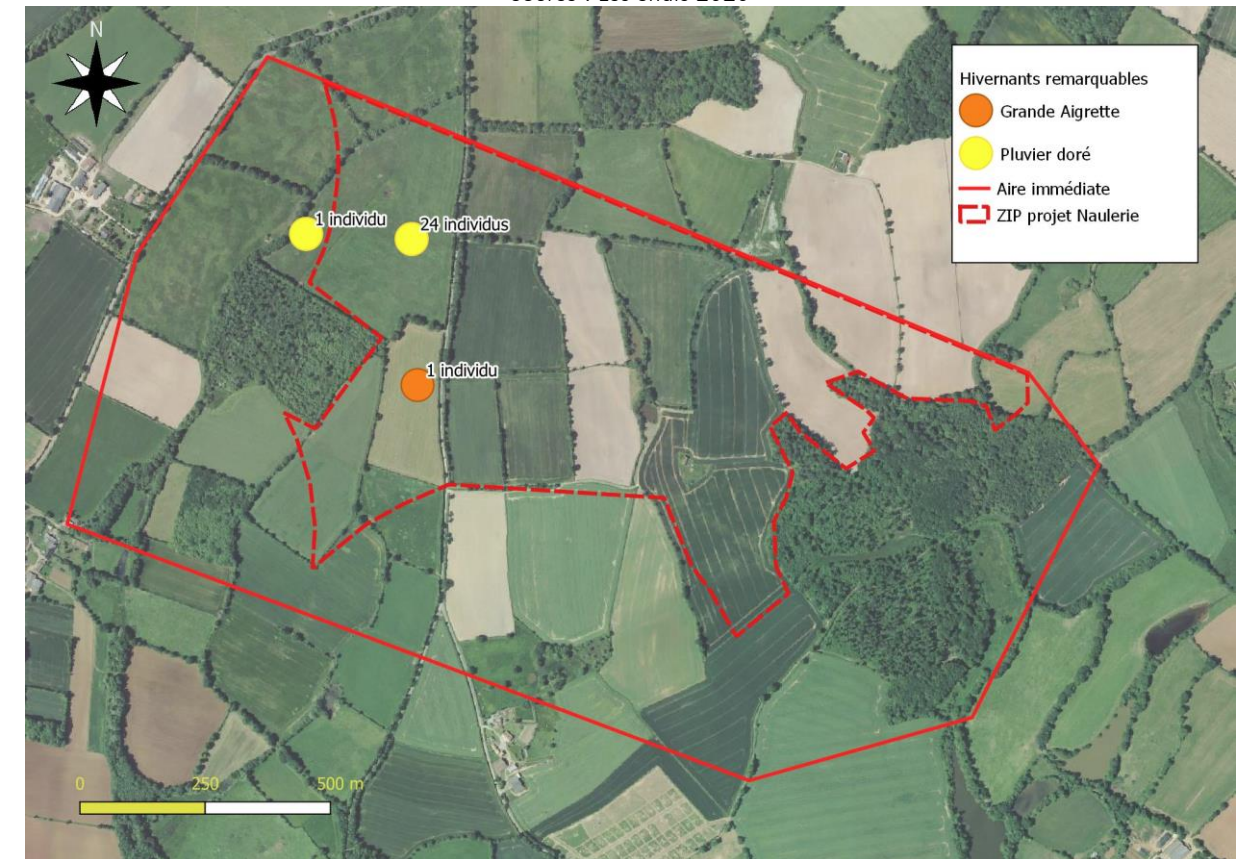
Sur la zone d'étude, un groupe de 24 individus a été observé en décembre sur le transect IKA n°3, au centre de l'aire d'étude, ainsi qu'un individu isolé supplémentaire sur l'IKA n° 4, vraisemblablement issu du même groupe. Il n'a pas été noté de nouveau lors des prospections de janvier 2020. Les effectifs observés restent donc marginaux par rapport aux seuils de déterminance Znieff (200 individus), le petit groupe observé étant en transit vers l'Ouest (cf. carte suivante).

- **La Grande Aigrette (*Ardea alba*)**

Sur le site, un seul individu a été noté lors des dernières prospections multigroupes de fin octobre (cf. carte ci-dessous), posé dans une prairie au centre de l'aire immédiate. Cette espèce n'a plus été notée ensuite lors des campagnes post-nuptiales puis hivernales.

Illustration 69 : Localisation des oiseaux hivernants remarquables

Source : Les Snats 2020



Enfin, **11 espèces d'intérêt patrimonial faible à moyen** ont été identifiées. Il s'agit d'espèces à comportement plus ou moins erratique en hiver (Bergeronnette des ruisseaux, Bruant des roseaux...), strictement hivernants ou migrateurs sur le site (Traquet motteux, Traquet tarier, Pouillot fitis, Pipit farlouse, Hirondelle de rivage...), exploitant les labours (Vanneau huppé) ou occasionnellement attiré par les plans d'eau du golf des Forges (Chevalier culblanc, Chevalier guignette, Sarcelle d'hiver).

En conclusion, l'avifaune observée en période internuptiale est peu diversifiée, avec des effectifs d'oiseaux qui restent peu abondants, et globalement caractéristiques des zones de bocages plus ou moins dégradées, dans lesquelles les ressources alimentaires de contre saison sont assez maigres.

Aucun rassemblement significatif, et aucune espèce à fort enjeu conservatoire n'a été noté lors des campagnes dédiées aux inventaires de l'avifaune migratrice et hivernante.

### 3.2.4. Conclusion

L'étude de l'avifaune s'est déroulée sur un cycle annuel complet en totalisant 13 journées de terrain, dont 3 pour l'étude des oiseaux nicheurs, 8 pour l'avifaune migratrice et 2 pour les hivernants.

Au total, 84 espèces d'oiseaux ont été recensées sur l'ensemble de la zone d'étude. Parmi ces espèces, 70 se reproduisent au sein de la zone d'étude (aire immédiate et aire rapprochée), et 14 espèces sont uniquement migratrices ou hivernantes sur le site.

Sur le plan patrimonial, les oiseaux nicheurs représentent la composante la plus sensible de l'avifaune du site, avec 2 espèces liées aux milieux bocagers (Alouette lulu et Pie-grièche écorcheur) et une autre à caractère forestier (Pic noir), présents sur l'aire immédiate, et deux autres espèces sensibles localisées sur l'aire rapprochée, liée aux habitats aquatiques (Martin-pêcheur) et aux zones de grandes cultures (Cœdicnème criard).

Le tableau suivant synthétise l'intérêt patrimonial (IP) de l'avifaune (nombre d'espèces par catégorie patrimoniale).

Catégorie d'oiseaux / catégorie patrimoniale	IP fort à très fort	IP moyen à fort	IP faible à moyen	IP non significatif	Total espèces
Oiseaux nicheurs	5	3	25	37	70
Oiseaux migrateurs et hivernants	-	2	11	1	14
<b>Total avifaune :</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>84</b>

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'effectif des principaux oiseaux patrimoniaux observés sur le site.

Nom français	Statut biologique sur le site	Population totale observée	Population aire immédiate	Population aire rapprochée (rayon de 2 km)
<b>Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial fort à très fort</b>				
Alouette lulu	reproduction	7-12 couples	2 couples	5-10 couples
Pie-grièche écorcheur	reproduction	1 couple	1 couple	0 couple
Pic noir	reproduction	3 couples	1 couple	2 couples
Martin-pêcheur	reproduction	1 couple	0 couple	1 couple
Cœdicnème criard	reproduction	1 couple	0 couple	1 couple
<b>Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial moyen à fort</b>				
Rougequeue à front blanc	reproduction	1 couple	1 couple	0 couple
Caille des blés	reproduction	2 couples	1 couple	1 couple
Chouette chevêche	reproduction	1 couple	1 couple	0 couple
<b>Oiseaux migrateurs ou hivernants d'intérêt patrimonial moyen à fort</b>				
Grande Aigrette	erratique	1 individu	1 individu	-
Pluvier doré	hivernant	25 individus	25 individus	-

La carte suivante localise les principales sensibilités avifaunistiques qui ressortent de l'analyse du peuplement.

Illustration 70 : Délimitation des principaux secteurs sensibles au plan avifaunistique

Source : Les Snats 2020



#### A RETENIR

84 espèces d'oiseaux ont été recensées dont 70 espèces en période de reproduction, 47 espèces en migration pré-nuptiale, 34 espèces en migration post-nuptiale et 35 espèces hivernantes.

L'avifaune migratrice est surtout représentée par un petit groupe de moins de 10 espèces, qui totalise près de 85% des flux migratoires en période pré- et post-nuptiales.

L'avifaune hivernante reste assez pauvre, tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus, avec un cortège représentatif des zones de bocage plus ou moins dégradé, à faible attrait alimentaire.

Sur le plan patrimonial, les oiseaux nicheurs représentent la composante la plus sensible de l'avifaune du site, avec 2 espèces liées aux milieux bocagers (Alouette lulu et Pie-grièche écorcheur) et une autre à caractère forestier (Pic noir), présents sur l'aire immédiate, et deux autres espèces sensibles localisées sur l'aire rapprochée, liée aux habitats aquatiques (Martin-pêcheur) et aux zones de grandes cultures (Cœdicnème criard).

### 3.3. Habitats et flore

#### 3.3.1. Habitats

##### A. Cartographie des unités de végétation

Les unités de végétation recensées sur le site, leur correspondance et code Corine Biotope, et leurs statuts patrimoniaux, sont indiqués ci-dessous.

Unités cartographiques	Habitats	Code Corine	Code Eunis	Code DH	Rareté Région	Menace	VP régionale	ZH
Étangs et mares	Eaux mésotrophes	22.12	C1.2		AR	fortement menacé	élevée	
Prairie humide	Prairies à Jonc acutiflore	37.22	E3.42		AR	moyennement menacé	assez élevée	h
Prairie mésophile	Pâturages continus	38.11	E2.11		C	moyennement menacé	faible	p
Prairie artificialisée	Prairies sèches améliorées	81.1	E2.61		C	non menacé	faible	
Jachères et bandes herbeuses	Prairies de fauche atlantiques	38.21	E2.21		AC	fortement menacé	moyenne	p
Chênaie-charmaie	Chênaies atlantiques mixtes à Jacinthes des bois	41.21	G1.A1 1		C	non menacé	faible	p
Bois de Châtaigniers	Bois de Châtaigniers	41.9	G1.7D		C	non menacé	faible	
Bosquets	Petits bois, bosquets	84.3	G5.2		C	moyennement menacé	faible	p
Haie	Bordures de haies	84.2	FA		C	fortement menacé	moyenne	
Culture	Grandes cultures	82.11	I1.1		C	non menacé	faible	
Habitations et dépendances	Villages	86.2	J1.2		C	non menacé	faible	

Code DH=Code Directive Habitats ; VP régionale=Valeur Patrimoniale Régionale (nr=non renseigné) ; ZH=Zone humide (au sens de l'arrêté du 24/06/2008) : h=habitat humide ; p=humide pro parte

Habitats aquatiques	Habitats palustres	Habitats herbacés	Habitats arborés	Habitats rudéraux	Habitats anthropiques
---------------------	--------------------	-------------------	------------------	-------------------	-----------------------

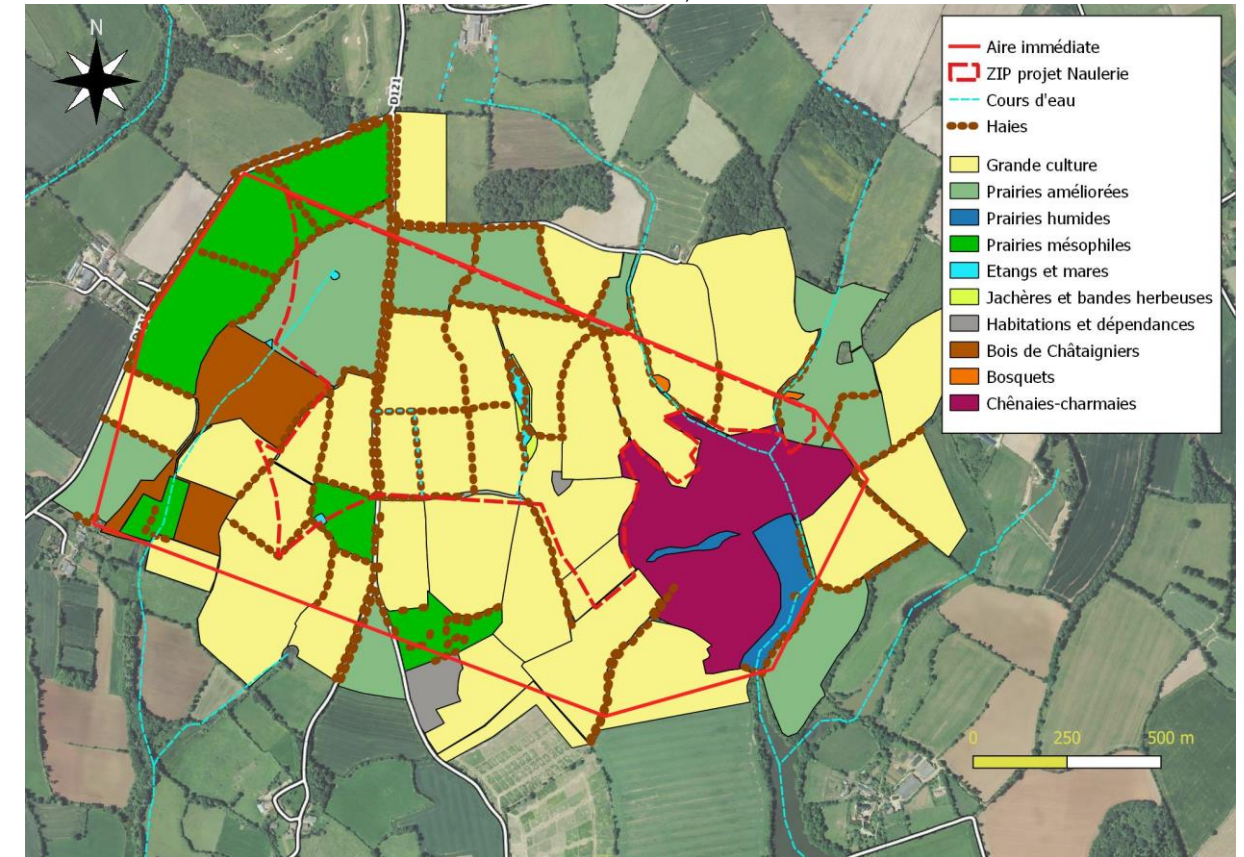
Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

##### Références utilisées :

Classification phytosociologique : Bardat et al. (2004). Code Corine Biotope : Bissardon et al., 1997. Eunis : Louvel et al., 2013. Directive Habitats : Romao, 1997 (\*=Habitat prioritaire). Rareté/Menace/VPR : Rareté Région (C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; nr=non renseigné), Menace et VPR (Valeur Patrimoniale Régionale) tirées du Catalogue des Habitats Naturels du Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature & Terrisse, 2006).

Illustration 71 : Unités de végétation

Source : Les Snats, 2020



Une dizaine d'habitats seulement a été recensée sur le site, soit une **diversité très faible**, liée à la forte dominance des activités agricoles :

- **Les milieux aquatiques** sont représentés sur le site par des mares et des petits étangs, et par un réseau de fossés à caractère temporaire. Malgré leur caractère très circonscrit sur le site, ces mares et petits étangs servent de milieu de reproduction pour plusieurs espèces d'amphibiens bien adaptées aux grandes masses d'eau libre, comme la Rainette verte (*Hyla arborea*) ou encore le groupe des Grenouilles vertes, et en particulier la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*). Les fossés temporaires peuvent également servir d'habitats de ponte pour les batraciens se reproduisant précocement dans la saison (Salamandre, Grenouille agile, Triton palmé).
  - **Les milieux palustres (prairies humides)** sont uniquement présents sur deux parcelles au sein du bois de la Vergne au Sud-Est de l'aire immédiate. Ces prairies sont actuellement gérées par la fauche et ont une double vocation fourragère et cynégétique. Il s'agit des seules prairies à caractère naturel présentes sur l'aire d'étude.
  - **Les milieux herbacés** sont principalement représentés par deux types d'habitats, de naturalité différente :
    - o les pâturages continus, surtout présents dans la partie Ouest de l'aire d'étude et, de façon plus discontinue, le long de la frange Sud de l'aire immédiate ;
    - o les prairies sèches artificialisées, alternativement pâturées ou fauchées pour le fourrage, et plus régulièrement enssemencées et fumées. Elles sont localisées principalement au Nord-Ouest du site et sur la bordure orientale de l'aire immédiate.
- En dehors de ces deux habitats, quatre autres parcelles de petites tailles, gérées en jachère agricole, ont été rattachées aux milieux herbacés. Ces parcelles de forme linéaire sont localisées autour des deux plans d'eau de la Naulerie, au centre du site, et font l'objet d'une fauche annuelle (bande herbeuse tampon autour des plans d'eau).
- **Les milieux arborés** comportent deux types d'habitats au sein de l'aire d'étude :
    - o la chênaie-charmaie, composée de Chêne pédonculé et de Charme. La chênaie-charmaie type (*Carpinion*) constitue le type de boisement dominant au sein du bois de la Vergne, au Sud-Est de l'aire d'étude ;

- o Sur les parties hautes de ce même bois, et au niveau du bois du Gain, à l'Ouest du site, le peuplement est dominé par le Châtaignier, qui a vraisemblablement été sélectionné par le passé (sylvo-faciès).
- **Les milieux rudéraux :**
  - o les grandes cultures constituent l'habitat largement dominant sur le site, et couvrent l'essentiel de la surface de la zone d'implantation potentielle. En 2019, la culture la plus abondante sur le site était le blé tendre d'hiver, avec une zone importante de culture de tournesol en bordure du bois des Vergnes.
  - o Les autres habitats rudéraux correspondent à des formations ligneuses semi-naturelles (haies et bosquets).

Au sein de l'aire immédiate, le linéaire de haie est encore assez important, certaines d'entre elles comportant des vieux chênes têtards, vestiges d'une trame bocagère autrefois plus dense. Les individus remarquables (principalement des Chênes pédonculés) ont été pointés au GPS afin d'identifier les portions de haies à plus fort intérêt bocager (cf. infra « micro-habitats »).



Petit étang au Nord de la Naulerie



Fossé temporaire au sud de la Naulerie



Prairie humide au centre du bois de la Vergne (13/05/2019)



Pâturage continu au sud de l'aire immédiate (31/10/2019)



Chênaie-charmaie (bois de la Vergne, 06/08/2019)



Grande culture

- Les **milieux anthropiques** sont représentés par le bâtiment en ruines de la Naulerie et le hameau de St-Laurent, en limite Sud de l'aire immédiate. Ces milieux participent peu à la biodiversité du site, excepté pour les espèces à caractère anthropophiles (chiroptères en particulier).

## B. Microhabitats

Les micro-habitats (arbres à cavités, parois, murets, mouillères, talus bien exposés...) jouent un rôle qualitatif important dans la constitution de la biodiversité du site.



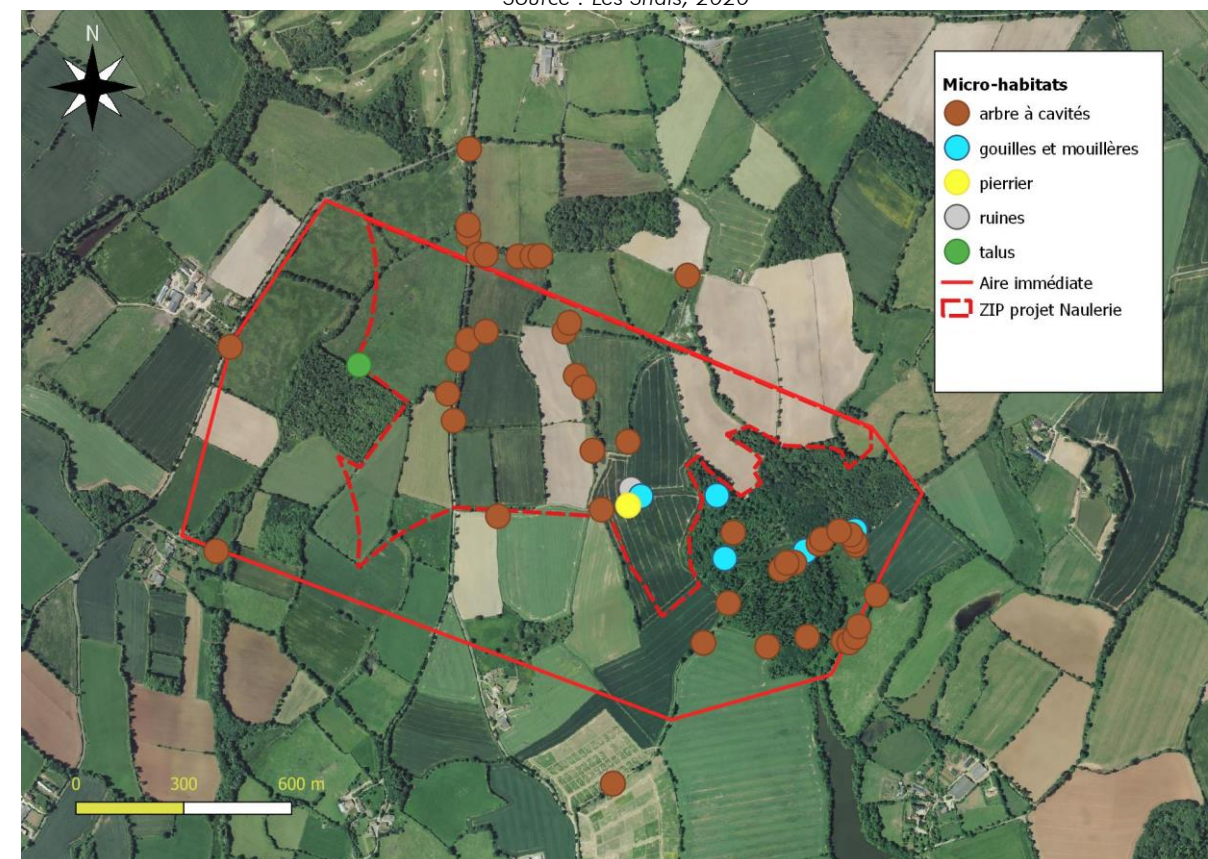
Reste de haie entre deux cultures

Au sein de l'aire immédiate, ils correspondent principalement aux arbres à cavités, déjà mentionnés lors de la pré-étude des chiroptères, ainsi qu'à quelques autres micro-habitats ponctuels (gouilles et mouillères, pierriers, ruines et talus bien exposés).

Leur localisation est donnée par la carte ci-après.

### Illustration 72 : Principaux micro-habitats observés sur le site

Source : Les Snats, 2020



### C. Intérêt patrimonial des habitats

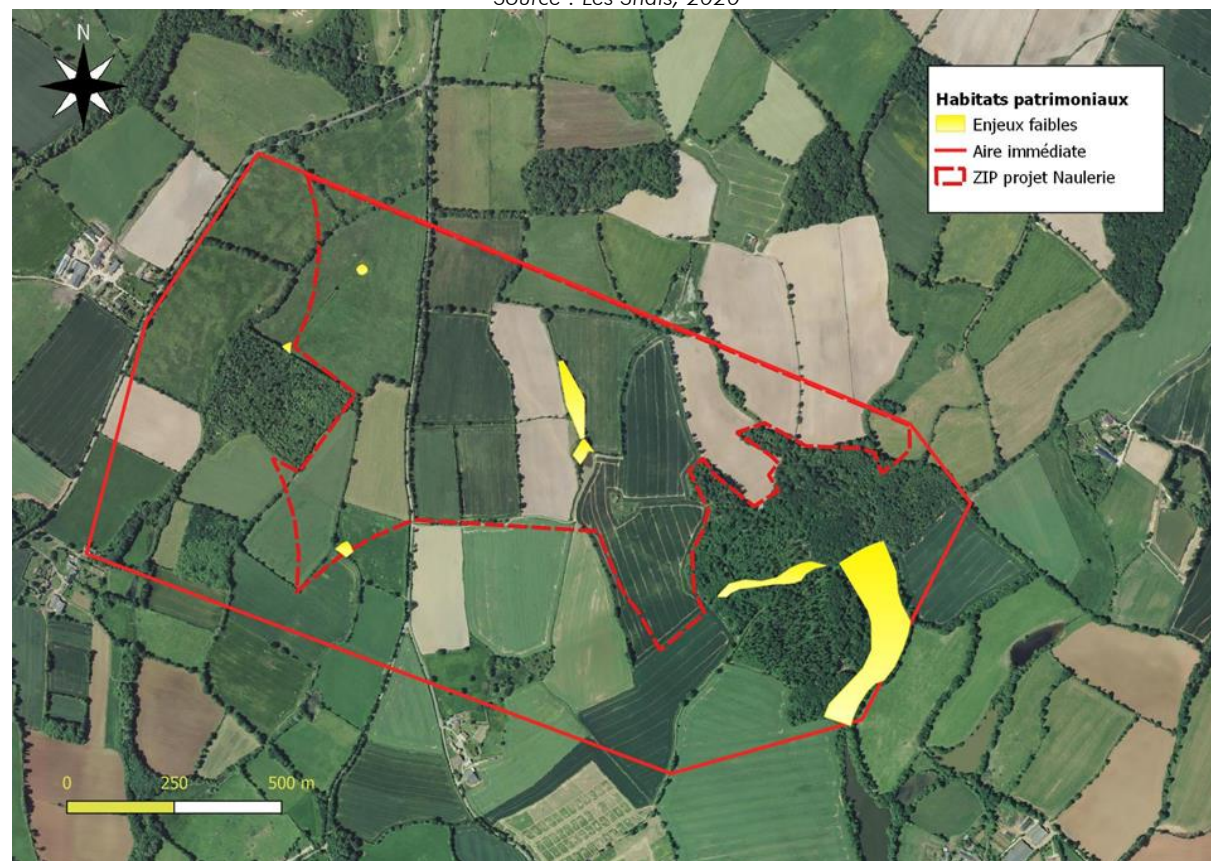
Aucun des habitats recensés sur le site ne relève de l'annexe 1 de la Directive européenne.

Tous ces habitats sont communs ou assez communs, excepté les milieux aquatiques (mares, étangs et fossés temporaires) et les milieux palustres (prairies humides), considérés comme assez rares et menacés en Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature & Terrisse, 2006) :

- Les premiers sont localisés principalement au niveau du lieu-dit La Naulerie (2 petits étangs en chapelet) et en bordure du bois du Gain, à l'Ouest du site. Ces plans d'eau présentent un degré de naturalité assez faible, mais constituent les seuls milieux favorables à la petite faune aquatique au sein de l'aire d'étude (**intérêt patrimonial faible à moyen**). ;
- Les prairies humides sont cantonnées au bois de la Vergne, au Sud-Est de l'aire immédiate. Leur état de conservation est assez favorable, ces prairies humides hébergeant l'essentiel des espèces palustres remarquables (faune et flore) notées au sein de l'aire d'étude.

Illustration 73 : Intérêt patrimonial des habitats

Source : Les Snats, 2020



### D. Conclusion

La zone du projet compte une dizaine d'habitats, avec une forte dominance de la grande culture dans la partie centrale de l'aire immédiate et des prairies plus ou moins artificialisées sur les marges extérieures du site.

Globalement, l'aire d'étude s'apparente à une zone de bocage relativement altérée (faible naturalité des prairies), mais ayant conservé une trame bocagère assez dense, dans laquelle subsistent encore d'anciens têtards, témoins d'une exploitation agropastorale ancestrale. Ce réseau de haies, associé aux quelques habitats aquatiques et palustres présents sur l'aire d'étude, regroupe les principaux biotopes d'importance qualitative pour la biodiversité du site.

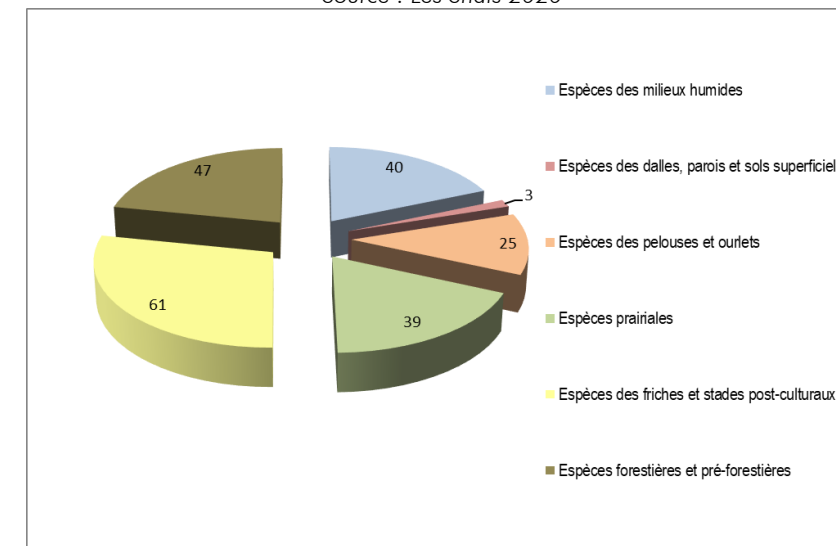
### 3.3.2. Flore

#### A. Caractéristiques du peuplement

215 espèces végétales ont été recensées sur l'ensemble de l'aire d'étude. Cette liste témoigne d'une diversité floristique plutôt faible, une partie importante de la biodiversité végétale étant localisée au niveau du bois de la Vergne (espèces forestières et plantes des prairies humides).

Illustration 18 : Importance relative des espèces en fonction de leur groupe écologique (sur la base de la classification phytosociologique de Julve, 1998)

Source : Les Snats 2020



Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*)  
– mares et petits étangs



Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)  
– bords de mares



Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*)  
– chênaies-charmaies



Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*)  
– chênaies-charmaies